

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8297>

Telecom Italia et Pirelli mis en cause dans une affaire d'espionnage

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : dimanche 20 juillet 2008

Spyworld Actu

Deux des plus importantes entreprises italiennes, Telecom Italia et Pirelli, sont mises en cause pour manque de vigilance présumé par le parquet de Milan à l'issue d'une enquête sur un vaste scandale de dossiers illégaux basés sur des écoutes qui avait secoué l'Italie à l'automne 2006, affirme samedi la presse.

Trente-quatre suspects (personnes physiques) sont également accusés par le parquet de Milan (nord) dans cette affaire d'espionnage illégal, selon l'agence Ansa.

Un ex-responsable des systèmes de sécurité chez Telecom Italia et Pirelli (premier actionnaire de Telecom à l'époque), Giuliano Tavaroli, est au centre de cette affaire d'enquêtes illégales sur des centaines de personnalités, notamment par le biais d'écoutes téléphoniques clandestines et la violation de banques de données.

Mis en place au départ pour contrôler les employés de Telecom Italia, le système se serait ensuite développé pour concerner des politiques, des hommes d'affaires, des entrepreneurs, des joueurs de football ou des personnalités du spectacle.

Selon La Repubblica de samedi, le parquet reproche aux deux groupes "un manque de vigilance" et met en cause leur responsabilité administrative, ce qu'à confirmée à l'AFP une source industrielle.

Ils sont visés en tant que personne morale devant répondre d'éventuels délits commis au sein de leur organisation et s'exposent à une amende maximum d'1,5 million d'euros, précisent La Repubblica et le Corriere della Sera, qui rapportent ces mises en cause.

L'ancien président de Telecom Italia Marco Tronchetti Provera n'est en revanche pas inquiété, le parquet ne disposant pas d'éléments suffisants qui prouveraient qu'il était au courant des activités illégales menées par Tavaroli, selon le Corriere della Sera.

Pirelli a confirmé samedi soir avoir reçu notification des conclusions de l'enquête et de sa mise en cause, dans un communiqué.

Elle a annoncé qu'elle se constituerait "partie civile" contre les autres suspects, soulignant être "la partie lésée" dans cette affaire, selon la même source.

Telecom Italia a ensuite annoncé une décision semblable, évoquant "les dommages importants" subis par le groupe en raison de ce scandale, selon un communiqué.

Post-scriptum :

<http://www.france24.com/fr/20080719...>